L'exemple de l'Atlantide et de toutes ces îles éphémères nous montre que rien n'est immuable dans la nature, pas même le sol sur lequel nous nous agitons.

———o———

LA CONDITION DES GENS DE THEATRE, DANS L'ANTIQUITE, AU XVIIe SIECLE ET DE NOS JOURS

Dans l'antiquité tout comme au XVIIe siècle, les acteurs et actrices n'appartenaient pas à une profession respectable, à une corporation respectée. Nous avons déjà eu l'occasion, dans un article sur le théâtre antique, de rappeler qu'en Grèce, ainsi qu'à Rome, les artistes dramatiques et les comédiens n'étaient reçus nulle part. On les tenait pour des débauchés, préjugé qui subsiste encore aujourd'hui dans l'esprit du peuple, des ratés et des êtres de toute manière dangereux et de compagnie vulgaire.

Les grands, le peuple même, le clergé, conservent cette même attitude devant les gens de théâtre, au XVIIe siècle. Molière, avant de devenir l'auteur le plus applaudi de son temps, avant d'être reçu à Versailles et de s'asseoir à la table de Louis XIV, parcourut la France pendant douze ans, à la tête d'une troupe de comédiens nomades. A sa mort, le curé de l'église de Saint-Eustache et l'archevêque de Paris lui refusèrent la sépulture ecclésiastique.

Napoléon Ier, bien qu'il le souhaitât ardemment, n'osa jamais donner la Légion d'Honneur à son artiste de prédilection, le grand Talma, et cependant il eût pu la lui remettre à titre de professeur au Conservatoire. L'empereur savait fort bien que décorer un acteur eût créé un scandale retentissant et il ne voulut pas le provoquer.

Sous Louis-Philippe, le danseur Simon fut décoré, mais pas au titre de danseur, car, ainsi que l'écrivait un contemporain de cet artiste: "Il y a certains honneurs qui sont incompatibles avec certaines conditions."

Et quand Grimarest, le premier biographe de Molière, parlant de l'immortel auteur et acteur, le désigna sous le nom de "Monsieur Molière", la presse lui reprocha sévèrement d'avoir donné à Molière ce titre (Monsieur!) dont l'acteur est indigne parce que, écrivit-on, "sa profession est ignoble".

L'artiste de théâtre est aujourd'hui respecté.

———o———

LES TROIS BOULES DOREES DES PRETEURS SUR GAGES

L'origine des trois boules dorées—enseigne des prêteurs sur gages—est douteuse. On suppose que les Lombards adoptèrent jadis les boules ou bourses qui étaient l'emblème de saint Nicolas, patron des Citoyens, Marchands et Marins. Sous le règne d'Edouard Ier (1272-1307), le prêt sur gage et la banque étaient aux mains des Lombards et ce commerce y demeura jusqu'à ce que des charges exorbitantes les eussent expulsés tous d'Angleterre, sous le règne de la reine Elisabeth (1558-1603).